

Le 22 décembre 2020

Communiqué de presse

La FESP mobilisée pour l'accompagnement des malades du COVID 19

Dans un courrier adressé au Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, la FESP (Fédération du Service aux Particuliers) et ses adhérents se disent prêts à contribuer au dispositif mis en place par le gouvernement en lien avec le déconfinement.

Dès le mois d'avril, la FESP avait porté cette idée d'une coordination à destination des personnes porteuses du virus qui se voyaient dans l'obligation de s'isoler. Cette coordination inédite et territorialisée s'appuyant sur les acteurs tant privés qu'associatifs des services à la personne peut être rapidement mobilisée.

A l'occasion du déconfinement progressif mis en place par le Gouvernement, la FESP rappelle que l'ensemble de ses adhérents est en mesure d'apporter un accompagnement renforcé des personnes contaminées et d'organiser une équipe pluridisciplinaire pour intervenir à domicile.

Contact presse : Shahina Akbaraly au 06 50 82 55 02 ou s.akbaraly@o2p-conseil.com

À propos de la FESP :

Reconnue par l'État comme la première Fédération Professionnelle, en nombre d'entreprises et de salariés, dans la branche des entreprises de services à la personne en France (arrêté de représentativité : <https://cutt.ly/Urr6Kja>).

Elle a pour missions de défendre et représenter les intérêts des entreprises de SAP, les accompagner et les informer. Depuis 1996, elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour toute évolution légale, réglementaire et législative, sur l'ensemble des vingt-trois activités du secteur. <http://www.fesp.fr/>